

# GIRAULT René Alphonse

Né le 26 09 1893 à Cour-Cheverny Loir et Cher

Fils de Paul et de Adèle Aimée DAVID

Célibataire

Cuisinier

Domicilié en dernier lieu à Cour-Cheverny Loir et Cher

Caporal 31<sup>ème</sup> R. I.

Nommé Caporal le 18 décembre 1915

Matricule au recrutement : 678 Blois Loir et Cher

Blessé le 03 janvier 1915 au Ravin des Meurisses en Argonne, partie externe genou gauche.

Extraction, faiblesse membre inférieur.

Blessé le 15 octobre 1915 à Vauquois par éclat d'obus au bras gauche

**Mort pour La France**

Le 14 09 1916 à 12 jours de ses 23 ans à Bouchavesnes Somme

Tué à l'ennemi

Avis transcrit à Cour-Cheverny le 06 04 1918

## Fiche Matricule

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

**GIRAULT**

Nom **GIRAULT**  
 Prénoms **René Alphonse**  
 Grade **2<sup>e</sup> classe**  
 Corps **31<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie**  
 N° **8939** au Corps. — Cl. **1913**  
 Matricule. **678** au Recrutement **Blois**  
 Mort pour la France le **14 Septembre 1916**  
 à **Bouchavesnes (Somme)**  
 Genre de mort **Tué à l'ennemi**  
 Né le **26 Septembre 1893**  
 à **Cour-Cheverny** Département **Loir et Cher**  
 Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
 à défaut rue et N°.  
 Jugement rendu le **14 mars 1918**  
 par le Tribunal de **Blois**  
 acte ou jugement transcrit le **6 avril 1918**  
 à **Cour-Cheverny (Loir et Cher)**  
 N° du registre d'état civil  
 101-708-1022. [26434]

Fiche non cotée

Nom **Girault**  
 Prénoms **René Alphonse** Surnoms  
 N° matricule de recrutement: **678**  
 Classe de mobilisation:  
 ÉTAT CIVIL.  
 Né le **26 Septembre 1893** à **Cour-Cheverny** canton  
 de **Cour-Cheverny** département de **Loir-et-Cher** résidant  
 à **Cour-Cheverny** canton de **Page** département  
 de **Loir-et-Cher** profession de **Cuisinier**  
 fils de **Paul Auguste** et de **Adèle Aimée** domiciliés  
 à **Cour-Cheverny** canton de **Cour-Cheverny** département de **Loir-et-Cher**  
 Marié à  
 DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.  
 Inséré sous le n° **61** de la liste du canton de **Cour-Cheverny**  
 Classé dans la **1<sup>re</sup>** partie de la liste en **1913**  
 Appelé pour le service armé  
 DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.  
 Incorporé à compter du **29 NOV 1913**  
 Arrivé au corps le **29 NOV 1913**  
 Soldat de 2<sup>e</sup> classe le dit jour. Nommé caporal le **18-12-1915**  
 Envoyé à l'hospital de **Bouchavesnes** le **14 septembre 1916**  
 Clair de l'incision de la guerre le **3-1-1915** Du **11 Belgique 1915**  
 Blessé des contusions le **15 septembre 1915**  
 Blessé immédiat de **150 kg** à la ceinture le **5 avril 1917** à la famille  
 de l'intéressé.  
 LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES  
 PAR SOUS-SECTEURS DE MOBILISATION DE RÉSIDENCE.  
 Date. Circonscription. Subdivision de région.  
 ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.  
 CAMPAGNES.  
 BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.  
 En Guerre contre l'Allemagne du **26 Sept 1913** au **14 septembre 1916**  
 Blessé le **3 Janvier 1915** au Ravin des Meurisses (Argonne) blessé partie externe genou gauche  
 blessé par éclat d'obus au bras gauche  
 Blessé le **15 Octobre 1915** à Vauquois par éclat d'obus au bras gauche  
 Tué au bras gauche.  
 ÉPOUZE  
 à laquelle l'homme n'est jamais marié  
 la réserve de l'armée territoriale de l'armée de terre  
 DATE de la déclaration de service militaire

Transcription de décès

acte n° 10

06 avril 1918

N° 10

14 mars 1918

Transcription

Extrait Jugement

Requête M. P.

décès Girault

Extrait des Minutes du Greffe du mil neuf cent dix huit, Tribunal civil de Blois le quatorze mars mil neuf cent dix huit sur la requête présentée par Monsieur le Procureur de la République près ce tribunal au nom de Monsieur le Ministre de la Guerre et portant cette mention: Visé pour timbre et enregistré gratis à Blois le deux avril mil neuf cent dix huit, folio cent six, case deux (Signé) Rouillé. Il a été extrait ce qui suit: Le tribunal etc. après en avoir délibéré, jugeant en premier ressort. Par ces motifs: Dit que Girault René Alphonse, né à Coust-Cheramy le vingt six septembre mil huit cent quatre vingt treize de Paul Auguste et de Adèle Aimée David Dressé le caporal au trente et unième Régiment d'Infanterie mil neuf cent dix huit, à célibataire, domicilié en dernier lieu sur la déclaration de à Coust-Cheramy et décédé à Boucha-vesnes (Somme) le quatorze septembre mil neuf cent seize "Mort pour la France" Ordonne que le présent jugement destiné à tenir lieu d'acte de décès sera transcrit sur les registres de l'Etat civil pour l'année courante de la commune de Coust-Cheramy et que mention du dit jugement et de qui ont, lecture faite, signé avec Nous la transcription sera faite en marge des dits registres à la date du décès tant sur le double existant à la main que l'Officier de l'Etat Civil sur celui qui est classé au greffe. Ainsi fait et jugé à l'audience publique etc. Pour Extrait conforme. Le Greffier Signé: Illicible. Le présent jugement a été transcrit sur l'ordre de Monsieur le Procureur de la République le six avril mil neuf cent dix huit à quinze heures par nous Léon Cazin maire de la commune de Coust-Cheramy

Mort pour la France

Léon Cazin

# Extrait du J.M.O.

1916

23 Août Manoeuvre avec cadres au Camp de Mailly de la 10<sup>e</sup> D.I.

24 Août Manoeuvre avec cadres au Camp de Mailly de la 10<sup>e</sup> D.I.

25 Août Sans changement.

26 Août Sans changement.

27 Août Sans changement.

28 Août Manoeuvre avec troupe au Camp de Mailly de la 10<sup>e</sup> D.I.

29 Août A 4 h. le Régiment quitte ses cantonnements et se rend à pied :  
 5<sup>e</sup> Bn. Rgt. CHR et 2<sup>e</sup> Btn à Chavanges  
 1<sup>er</sup> Bn à La Braux et Fontenay  
 3<sup>e</sup> Btn à Chassericourt

30 Août Sans changement.

31 Août Sans changement.

1<sup>er</sup> Septembre Le Régiment embarque en gare de Chavanges :  
 Le 1<sup>er</sup> Btn : à 10 h.  
 L'É.L. Rgt et 2<sup>e</sup> Btn : à 13 h.  
 Le 3<sup>e</sup> Btn : à 16 h.  
 CHR et reliquat : à 19 h.

2<sup>e</sup> Septembre Après un voyage de 22 h. le Régiment débarque dans la Somme en gare de Saleux et de là se rend à pied :  
 É.L. du rgt et 2<sup>e</sup> Btn : Namps au Mont  
 3<sup>e</sup> Btn : Quevauvillers  
 1<sup>er</sup> Btn : Taisnil

3<sup>e</sup> Septembre Sans changement.

4<sup>e</sup> Septembre Sans changement.

5<sup>e</sup> Septembre Sans changement.

6<sup>e</sup> Septembre Les équipages du Régiment quittent leurs emplacements à 11 h. et s'acheminent vers Hamel, Camp N° 8.

7<sup>e</sup> Septembre Le Régiment est enlevé par camions automobiles pour se rendre à Hamel, camp N° 8.  
 É.L. Rgt, CHR, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> Btns embarquent à 8 h.15 sur le chemin Namps au Mont - Quevauvillers.  
 Le 2<sup>e</sup> Btn embarque à 8 h. à la sortie N.E. de Quevauvillers.  
 Le Régiment débarque à 12 h. au camp N° 8 à Hamel.

8<sup>e</sup> Septembre Sans changement.

9<sup>e</sup> Septembre Sans changement.

10<sup>e</sup> Septembre Sans changement.

11<sup>e</sup> Septembre A 6 h. le Colonel et les 3 Chefs de Btn partent pour reconnaître le secteur qu'occupera le Régiment aux environs de Bouchavesnes.

12<sup>e</sup> Septembre A 16 h. le Régiment est embarqué en camions automobiles. Il débarque à 22 h. près de la ferme Billon (1 km sud de Carnoy).

1916

13 Septembre

Les 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> Bns de Chasseurs une fois effectuée, le 3<sup>e</sup> se trouve, le 14 au matin, disposé pour l'attaque du Bois St Pierre Waast. Il a, à sa droite, le 6<sup>o</sup> d'Infanterie, (7<sup>o</sup> Corps) qui tient Bouchavesnes; à sa gauche le 20<sup>le</sup> d'Infanterie (1<sup>o</sup> Corps) au Sud de Rancourt. On prévoit que l'attaque sera simultanée et que les trois régiments doivent lier leurs mouvements. Le secteur d'attaque du 3<sup>e</sup> comprend d'abord des ravins perpendiculaires à son axe de marche, puis une longue croupe dénudée s'élevant vers le Bois St Pierre Waast. Ces ravins sont commandés à droite et à gauche par les hauteurs à l'Est de Bouchavesnes et au Sud-Est de Rancourt; il importe que ces hauteurs soient enlevées par les éléments d'encadrement afin que la progression du 3<sup>e</sup> ne soit pas arrêtée par l'ennemi dont les feux battent complètement les ravins à franchir.

Le 3<sup>e</sup> est ainsi formé :  
 2 Bataillons en ligne, échelonnés de la pointe Nord-Ouest de Bouchavesnes aux environs du point 1048;  
 Le dernier Bataillon en réserve au Bois Aiguille, avec mission de protéger le flanc gauche du Régiment contre une intervention éventuelle de l'ennemi venant de Rancourt.

Les Compagnies faisant face à leurs objectifs prennent leur dispositif d'attaque et se préparent à se porter en avant par vagues successives, afin d'offrir au tir de l'ennemi le minimum de champ. Tous les détails de la manœuvre des deux Bataillons ont été soigneusement réglés à l'avance.

14 Septembre

Cependant le Bataillon CALTEAUX est profondément affaibli et tient difficilement; il va être débordé et la situation est critique. Aussi le Bataillon GUIDOU, qui a déjà lancé dans la direction de RANCOURT des patrouilles de couverture, reçoit-il, à 16 h.45, l'ordre d'aller le renforcer. Sous les tirs de barrage qui atteignent à ce moment une violence inouïe, les compagnies, en lignes de demi-section par un, échelonnées à de larges intervalles, se portent en avant sans hésitation et gagnent le talus de la route. A cet endroit, elles reprennent haleine, se déploient en tirailleurs et franchissent d'un bond la chaussée, mais les mitrailleuses sont toujours là. A cette phase où vont tomber leurs camarades, ils sont à leur tour fauchés par les balles qui forment à hauteur du genou une véritable nappe de fer. Il n'est pas permis d'hésiter; il faut à tout prix rejoindre le Commandant CALTEAUX.

A la tête de son Bataillon, le Commandant GUIDOU tombe en héros; les rangs s'éclaircissent à vue d'oeil; personne ne franchit. Le soldat MUFFET, de la 6<sup>e</sup> Cie, l'épaule frénétée, refuse de s'en aller, répondant à son Lieutenant: "Je n'ai encore rien fait." Le Sergent GUENANT, de la 1<sup>re</sup> Cie, le pied traversé par une balle, reste à son poste malgré l'ordre reçu en disant: "Je veux d'abord bouffer des boches." Il est tué 50 mètres plus loin.

Cloué sur place, réduit de moitié, le Bataillon se cramponne à la position, prêt, coûte que coûte, à rejeter les allemands quand ils se présenteront.

Le gain de la journée est de 500 à 900 mètres sur un front de 1.000 mètres.

Dès la tombée de la nuit, les Compagnies se reforment, la ligne se fixe. On établit les liaisons, on creuse des tranchées, des patrouilles tiennent le terrain, reconnaissent la ligne ennemie constituée par un chapelet de trous d'obus, hérissée de mitrailleuses. Les brancardiers se multiplient pour relever les blessés et les transporter au poste de secours du Bois AIGUILLE, sous le bombardement toujours très violent. Le 1<sup>er</sup> Bataillon, réduit à 2 faibles compagnies, est alors ramené en réserve au Bois AIGUILLE.

15 Septembre.

Le 15 Septembre, malgré une préparation nouvelle de notre artillerie, les reconnaissances sont dispersées par les mitrailleuses. La 10<sup>e</sup> Cie, qui tente de sortir, est décimée par leur feu et contrainte de regagner aussitôt ses emplacements de départ. Le Sous-Lieutenant BOYARD, tué, et une quarantaine d'hommes sont restés sur le terrain. On apprend d'ailleurs que les Compagnies du 20<sup>le</sup> opérant à la gauche du Régiment ont été fauchées par les mitrailleuses adverses dès qu'elles ont voulu sortir de leurs tranchées.

Impossible de passer de nouveau à l'offensive sans pertes excessives. Le Régiment est bloqué: devant lui, un ravin entièrement dominé par des hauteurs garnies de mitrailleuses; sur les pentes opposées, une série de tranchées habilement dissimulées. Seule une progression préalable des régiments voisins permettra au nôtre de faire son mouvement; pour l'instant nous ne pouvons songer qu'à consolider nos positions.

1916

A l'heure fixée pour l'attaque (H = 13), le mouvement s'exécute. Les éléments du Bataillon de gauche (Bn CALTEAUX), puis du Bataillon de droite (Bn MEURIOT), convenablement échelonnés et précédés de reconnaissances, quittent leurs tranchées, se conformant avec calme et cohésion aux instructions données. Les mitrailleuses suivent en colonnes de pièces. La progression est résolue, rapide, méthodique, en dépit des tirs immédiatement déclenchés par l'ennemi, et bientôt la Compagnie de tête du Bataillon de gauche dépasse de 200 à 300 mètres le Chemin BOUCHAVESNES - 1894, débordant nettement les lignes allemandes.

A cet instant, les deux bataillons d'assaut sont établis à l'Est de la route de BETHUNE et forment hernie sur une ligne dont les ailes n'ont pas bougé. A ce moment, en effet, on apprend que l'attaque du 20<sup>le</sup> est retardée de 4 heures et que le Régiment qui tient BOUCHAVESNES n'a pas débouché de cette localité. Lorsque parvient ce renseignement, le Régiment est en pleine action, sous le feu des mitrailleuses et de l'artillerie; il est trop tard pour l'arrêter. Toutefois, des sections de mitrailleuses se détachent automatiquement sur les flancs des bataillons pour parer au danger que crée la position avancée du Régiment et prévenir toute tentative d'encerclement.

Le 3<sup>e</sup> devient alors le point de mire de l'ennemi qui concentre sur lui tous ses moyens d'action. Aussi se trouve-t-il soudain en butte aux feux croisés de nombreuses mitrailleuses dissimulées dans des trous d'obus et des champs d'avoine, demeurés intacts, la préparation d'artillerie de campagne ayant été de courte durée, et qui se révèlent à ce moment devant lui et sur ses flancs. Leurs feux meurtriers fauchent Officiers et hommes au moment où ceux-ci, dans un admirable élan, s'avancent, suivant le mot d'un Commandant de Compagnie, "meux qu'à n'importe quel exercice".

En quelques instants tombent tués ou grièvement blessés: les Lieutenants CHAMBLIN, WEISS, AUDIE, BERGE, LUCCANTONI, du Bataillon CALTEAUX; les Lieutenants LANGERON, NICOLAS, RINGUET et TROUSSARD, du Bataillon MEURIOT.

Leur sacrifice n'a pas été stérile: les hommes, enflammés par leur exemple et exaspérés par les pertes subies, s'accrochent désespérément au terrain et ripostent avec la dernière énergie. Les dévouements individuels foisonnent, les actes d'héroïsme se multiplient. Le signalier EPHRAÏM et ses camarades s'exposent magnifiquement pour se mettre en rapport avec l'artillerie dont la liaison avec l'infanterie est fréquemment rompue. Impassibles sous les projectiles, ils transmettent avec le plus grand sang-froid les indications des Chefs de Bataillon. Le sergent fusilier-mitrailleur FRANCESCINI, de la 3<sup>e</sup> Cie, qui a pris la place du Sous-Lieutenant DESLEAU, tombé héroïquement à la tête de ses hommes, tient en échec, bien que blessé lui-même, des groupes compactes d'Allemands qui déjà esquissent une tentative d'approche.

Lorsque la contre-attaque ennemie se déclenche, elle vient se briser contre le feu précis des fusils-mitrailleurs braqués dans les trous d'obus, et des mitrailleuses parvenues à se mettre en batterie malgré tous les obstacles. Le terrain gagné est bien gardé et ne sera pas perdu.

1916

15 Septembre.

Le 15 Septembre, malgré une préparation nouvelle de notre artillerie, les reconnaissances sont dispersées par les mitrailleuses. La 10<sup>e</sup> Cie, qui tente de sortir, est décimée par leur feu et contrainte de regagner aussitôt ses emplacements de départ. Le Sous-Lieutenant BOYARD, tué, et une quarantaine d'hommes sont restés sur le terrain. On apprend d'ailleurs que les Compagnies du 20<sup>le</sup> opérant à la gauche du Régiment ont été fauchées par les mitrailleuses adverses dès qu'elles ont voulu sortir de leurs tranchées.

Impossible de passer de nouveau à l'offensive sans pertes excessives. Le Régiment est bloqué: devant lui, un ravin entièrement dominé par des hauteurs garnies de mitrailleuses; sur les pentes opposées, une série de tranchées habilement dissimulées. Seule une progression préalable des régiments voisins permettra au nôtre de faire son mouvement; pour l'instant nous ne pouvons songer qu'à consolider nos positions.

1916

- 22 Septembre Entre 3 h. et 4 h.30, les 3 Btms du Rgt et la CIR sont relevés par le 76<sup>e</sup> sur leurs positions. Le Colonel et les 3 Chefs de Btm restent avec leurs successeurs jusqu'au 22 au soir. Les 3 Btms et l'E.M. Rgt se rendent à Suzanne.
- 23 Septembre L'E.M. du Rgt et les 3 Btms quittent Suzanne à 10 h. et se rendent à pied à Chipilly.

Les pertes pendant le séjour du Régiment à Bouchavesnes, du 13 au 22 Septembre (8 jours) sont les suivantes:

OFFICIERS : Tués :

M. le Commandant GUIDOU Alexandre  
M. le Lieutenant SERIGNAT Julien  
M. le Sous-Lieutenant DESLEAU Etienne  
M. le Sous-Lieutenant WEISS René  
M. le Sous-Lieutenant CHAMBELIN Henri  
M. le Sous-Lieutenant CARRERE Louis  
M. le Sous-Lieutenant RISACHER André  
M. le Sous-Lieutenant BERTHIER Marcel  
M. le Sous-Lieutenant LEIGNEN Gaston  
M. le Sous-Lieutenant BOYNARD Georges  
M. le Sous-Lieutenant CHARPENTIER Maurice.

Blessés :

M. le Capitaine HURON Pierre  
M. le Lieutenant AUDIE Marie-Benjamin  
M. le Lieutenant BLANCARD André  
M. le Lieutenant LANGERON Etienne  
M. le Lieutenant NICOLAS Georges  
M. le Sous-Lieutenant BURY Lucien  
M. le Sous-Lieutenant LUCCANTONI Jacques  
M. le Sous-Lieutenant MURLE Marius  
M. le Sous-Lieutenant MOULIS Jules  
M. le Sous-Lieutenant RINGUET Henri  
M. le Sous-Lieutenant TROUSSARD François.

TROUPE :

Tués : 188  
Blessés : 646  
Disparus : 87

Total : 921

- 24 Septembre Sans changement.  
25 Septembre Sans changement.  
26 Septembre Sans changement.  
27 Septembre Sans changement.  
28 Septembre Sans changement.  
29 Septembre Sans changement.  
30 Septembre Sans changement.